

# Création d'itinéraires cyclables

- Mobilité

Avec son Plan Global de Déplacements, Grand Lieu Communauté s'est engagée dans un programme d'aménagement d'itinéraires cyclables afin de relier les bourgs et les parcs d'activités du territoire.

Un premier itinéraire cyclable est en cours d'aménagement pour relier les bourgs de La Chevrolière et Pont Saint Martin, parallèlement à la D65. Cette voie verte sécurisée, d'une longueur de 2,4km sera livrée d'ici l'automne 2021. Elle sera accessible à tous les modes de déplacement non motorisés.

Grand Lieu Communauté prévoit d'aménager 40 km d'itinéraires cyclables d'ici 2025.